Compte rendu du Comité Financier de la SPM
(Réunion du 7 octobre 2019)

Présents : M. CHEVALIER et M. LO IACONO : Administrateurs
M. COLLART : Trésorier Général
Excusé : Mme GEORGE: Administratrice

Le Comité Financier s'est réuni afin de faire un point sur l'évolution des avoirs détenus sur l'ensemble des comptes ouverts au nom de la SPM/BDF.

La situation nette est d'environ 13 856 k€.
Le montant total des avoirs se décompose en 11 496 k€ pour les Valeurs Mobilières de Placement et en 2 360 k€ pour les liquidités.
Le montant des coupons encaissés depuis le début de l'année est à ce jour de 198 k€.

L'ensemble des portefeuilles affiche des plus-values latentes de 248.5 k€.

Pour information, les décaissements se sont montées à 1 360 k€ et les prestations décès à 1 090 k€ depuis le début de l'année.

Le compte dédié aux FCP thématiques reste positif. Le produit structuré évolue bien.

L'importance des liquidités s'explique par la prudence des gérants devant la volatilité des marchés qui reste très élevée.
Bien que les valeurs choisies soient bonnes, elles nécessitent, depuis quelques mois, une vigilance renforcée. La prudence reste de mise.

L'absence de visibilité rend difficile les choix d'investissement pour 2020. La gestion des portefeuilles devra être vigilante, souple et réactive.

Le conseil n'a aucune réserve à formuler et félicite le Trésorier pour avoir, dans un contexte difficile maintenu le niveau des avoirs de la SPM à celui de mars alors même que les décaissements se sont montés à presque 1 million d'euros sur la période.